

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT ANGBO ELECTRIC » en abrégé « ETS ANELECT »

Siège ABIDJAN ANYAMA EBIMPE QUARTIER PORT  
BOUET, Lot 805, Ilot 108 Ebimpé Anyama

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT ANGBO ELECTRIC » en abrégé « ETS ANELECT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE INSTALLATION RESEAU ELECTRIQUE ELECTRICITE EN BATIMENT FROID ELECTRO-MECANIQUE FOURNITURE ET VENTE ACCESSOIRE ELECTRIQUE COMMERCE GENERAL Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA EBIMPE QUARTIER PORT  
BOUET, Lot 805, Ilot 108 Ebimpé Anyama

Dirigeant(s) M YAPI ANGBO JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04518 du 17/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24770/GTCA/RC/2025 du 17/04/2025

